

Christine **Gruber**, sa compagne
Madeleine **Brandt-Bétemps**, sa maman
Nathalie **Brandt** et son fils Haydn
David **Brandt** et ses filles Alexie et Maureen
Martine **Brandt**, sa fille Joëlle et petite-fille Zoé
Sophie et Eric **Weder**, leurs filles Julie et Sally et leur petit-fils Marius
Nathalie **Blanc** et ses enfants Amandine et Nicolas
Jacqueline **Ruchonnet**, sa marraine
ainsi que les familles parentes, alliées et amies de Belgique et de Suisse
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Dominique BRANDT

enlevé à leur tendre affection le samedi 24 février 2018 dans sa 68e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 2 mars 2018 à 14 heures, en la chapelle de l'Ange de la Consolation (cimetière de Saint-Georges) (où le défunt repose).

L'incinération suivra dans la stricte intimité.

En lieu et place de fleurs vous pouvez faire un don à l'association KATUYUMAR, Ccp 12-10362-0.

Cet avis tient lieu de faire-part.